



SORTONS LES POINGS CONTRE LA RETRAITE A POINTS !

Le 24 septembre grève et manifestation



Jusqu'où les laisserons-nous nous emmener ?

Le principe constitutionnel du droit de toutes et tous à la « *protection de la santé, à la sécurité matérielle ...* » a été ébréché 20 ans après son institution par les ordonnances Jeanneney de 1967, en séparant les risques en branches distinctes, mettant fin aux principes défendus par le Conseil National de la Résistance.

Le principe de généralisation d'une protection sur l'ensemble de la population et de solidarité entre les générations n'a pas pu résister aux attaques des politiques successives et aux diktats de la Finance.

Notre bien commun se voit ainsi livré à la privatisation par la mise en place progressive d'un système à point, dont la valeur sera assujettie à la croissance et à l'économie.

Le Gouvernement Macron, à son tour, remet en cause le principe de retraite par répartition. Derrière l'idée d'équité entre public/privé, la réforme va réduire encore plus les montants des pensions, qui seront soumises à des ajustements pour équilibrer les finances publiques et par conséquent une paupérisation générale des retraité·e·s, quand elles et ils y accéderont.

Sous couvert de responsabilité individuelle, le Gouvernement continue à diminuer la part des dépenses socialisées et à remettre en cause les mécanismes de redistributions.

En étendant la couverture des complémentaires retraites, les richesses produites ne seront plus

affectées à la Solidarité Collective, mais au profit du Marché Financier.

Leurs différentes réformes ne visent en fait qu'à mettre en place un système de prévention à plusieurs vitesses, accroissant ainsi la précarité et l'exclusion. Elles désengagent l'Etat tout en réduisant encore plus la participation de l'Entreprise.

Plus grave encore, elles détruisent les solidarités intergénérationnelles. Elles accroissent les inégalités sociales touchant les femmes et fragilisent encore plus les pactes civils de solidarité notamment lorsqu'il s'agit de reversement de pensions.

Avis d'un expert : François Fillon... en 2017

« Le système par points, ça permet une chose, ça permet de... diminuer chaque année le montant des pensions »

La suite ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=SJpmm2Br4i0&feature=youtu.be>

Leur stratégie de concertation, à l'image du Grand Débat est une fumisterie. Leur réforme répond en fait à des recommandations européennes datant de 1990.

Celles-ci poussent vers un système de retraite par capitalisation, selon trois piliers aux sources distinctes. Une manière de convertir notre système de prévention en produit financier.



Leurs attaques ont été menées en 3 temps, d'abord les salariés du privé en 1993, puis ceux de la Fonction Publique en 2003 et enfin les salariés des régimes spéciaux en 2007.

De 2013 à 2016, plusieurs principes ont été balayés, notamment la fixation d'âge pour un départ obligatoire, ou encore le développement des systèmes d'épargne privés.

En 2018, ce fut un appel à la fusion des régimes de retraite et à un alignement des retraites public / privé dans le but d'économiser 5 milliards sur les dépenses publiques pour 2022, la perte des conquits sociaux liés à certains régimes et des conditions de travail.

L'Etat sera, dans un premier temps, le seul pilote à bord et déterminera la valeur de point, qui ne fera que baisser les pensions et ouvrir encore plus les portes de la marchandisation et de la concurrence. En effet, aucun régime n'acceptera la captation de ses réserves par l'Etat sans que celui-ci ne fasse de concessions, notamment sur des calculs spécifiques par corporation.

La Fédération SUD Santé Sociaux demande l'abrogation du projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils et elles soient du secteur public ou privé

La Fédération SUD Santé Sociaux revendique :

- La prise en compte des années d'études et d'inactivité (chômage, congés parentaux, l'indexation des retraites sur le salaire des actifs, l'intégration de toutes les primes et indemnités dans le traitement de base et le calcul des retraites sur la base des six meilleurs mois, dans le public comme dans le privé.)
- La reconnaissance de la pénibilité dont le maintien de la catégorie active
- la revalorisation du minimum vieillesse
- La réduction des inégalités femmes-hommes, en s'attaquant aux racines du problème, par le partage des richesses, le partage de l'emploi, l'augmentation conséquente des retraites des femmes.

- Le retour à la bonification de 1an/enfant dans le public et élargissement au secteur privé et les mêmes droits pour les femmes et les hommes ayant élevé trois enfants et plus, sans condition d'interruption d'activité,
- L'abrogation des contre-réformes lois 2003, 2010 et 2013 ;

Ensemble nous devons toutes et tous combattre cette réforme du système à points car tout le monde y perdra.....

A l'occasion de la journée de mobilisation du 24 septembre prochain, la Fédération SUD Santé Sociaux appelle tous les salarié-e-s à se mobiliser contre le démantèlement de nos systèmes de protection.

- **Faisons de la journée du 24 Septembre un point d'appui pour dire non à Macron et à ces reformes car elles vont à l'encontre des intérêts des populations.**
- **Battons-nous pour l'amélioration du système de retraites actuel et pour des conditions d'existence et de vie dignes.**
- **Partout, prenons part aux mobilisations, multipliant les débats échangeant avec les populations, dans nos organisations.**

Organisons des réunions d'information aux personnels, des assemblées générales, des pique-niques revendicatifs, et construisons des collectifs de défense partout.

